CHAMPIONNATS RÉGIONAUX CA À SE - ZONE SUD

SAMEDI 3 JUILLET 2021

Stade Guy Boniface – MONT DE MARSAN

Piste d'athlétisme Colette Besson

12h00 : Ouverture secrétariat. Confirmation de l'athlète, une heure avant leur épreuve

13h00 : Réunion du jury

13h30 : Mise en place du jury (*13h15 pour la Perche)*

Pas d'inscription sur place

Passage des athlètes en chambre d'appel

Horaires	*Epreuves*	*Hauteur*	*Perche*	*Longueur*	*Triple*	*Poids*	*Disque*	*Javelot*	*Marteau*
14h	400m haies F	F Concours 1	M Concours 1	CF	CM	JESF	JESM	CF	CM
14h15	400m haies M								
14h35	100m séries F								
14h55	100m séries M								
15h15	400m F								
15h35	400m M	F Concours 2	M Concours 2	CM	JESF	CM	JESF	JESM	CF
16h	110m haies séries								
16h20	100m haies séries								
16h40	100m finales F								
16h55	100m finales M				JESM	CF	CM	JESF	JESM
17h15	800m F	M Concours 1	F Concours 1	JESF					
17h35	800m M								
17h55	110m haies finales								
18h10	100m haies finales								
18h30	200m F	M Concours 2	F Concours 2	JESM	CF	JESM	CF	CM	JESF
18h50	200m M								
19h10	1500m F								
19h25	1500m M								
19h45	4x100 F								
20h	4x100 M								

Engagements des officiels sur le site du Comité des Landes d'Athlétisme : http://cd40.athle.org rubrique "ENGAGE(E)S" jusqu'au jeudi 1er juillet 2021 à 20h.

Jury : 1 juge à partir de 4 à 8 athlètes, 1 juge supplémentaire de 9 à 15, puis un juge supplémentaire par tranche de 10 athlètes engagés

Respect des règles sanitaires FFA à la date du 3 juillet 2021

Buvette – restauration : boissons-sandwichs : protocole en vigueur à la date du 3 juillet 2021